

Communiqué no 8 – COVID-19 – Nouvelles mesures et directives du ministère de l'Éducation - 2020-10-05

Bonjour chers parents,

Considérant que nous sommes situés en zone rouge, le gouvernement du Québec a annoncé de nouvelles mesures et de nouvelles directives à instaurer à compter de ce jeudi 8 octobre. Ces directives seront en vigueur au moins jusqu'au 28 octobre. Nous vous partageons les grandes lignes de ces directives qui, je tiens à le rappeler, nous proviennent du ministère de l'Éducation. Ce ne sont pas des décisions du Collège.

Port du couvre-visage

- Tous les élèves à partir de la 5^e année devront dorénavant porter un couvre-visage dès leur arrivée sur les terrains du Collège.
- Les élèves du secondaire devront porter un couvre-visage en tout temps, y compris en classe, à l'exception du moment où ils mangent et lors des cours d'éducation physique.

Nous savons que le port du couvre-visage en tout temps peut être encombrant pour certains élèves. Si cela est le cas, nous vous recommandons d'essayer le port du masque de procédure jetable, qui est habituellement bleu pâle. Il protège davantage contre le virus que le couvre-visage en tissu. Il est plus léger et permet habituellement de respirer plus facilement. Par contre, tous les couvre-visages seront permis.

Activités parascolaires, programme Sport-études et concentrations sportives intensives

- Les activités parascolaires ne seront plus permises au moins jusqu'au 28 octobre.
- Les activités reliées aux programmes Sport-études et aux concentrations sportives intensives pourront se poursuivre. Toutefois, les élèves provenant de différents groupes-classes devront être à 2 mètres les uns des autres en tout temps durant ces activités. Il est à noter que ces programmes existent seulement au campus Ville de Sainte-Catherine et que d'autres informations seront acheminées aux familles concernées dans les prochains jours.
- Les profils (Art, Sport, Robot-TIC) ne sont pas atteints par ces mesures parce qu'il s'agit de cours d'enseignement intégrés à l'horaire. Les périodes associées seront maintenues, malgré les nouvelles directives émises par le gouvernement du Québec. Par contre, il pourrait y avoir un impact sur les sorties scolaires. D'autres informations suivront.

Présence à l'école

- **Les groupes-classes de 4^e et de 5^e secondaire devront venir à l'école seulement une journée sur deux.** La journée où les élèves seront à l'école, ils suivront leur horaire habituel. Lors de la journée à la maison, les élèves suivront aussi leur horaire habituel, mais l'enseignement sera fourni virtuellement par les enseignants en temps réel par le biais de Microsoft TEAMS.

Dans les deux prochains jours, les directions de campus achemineront un horaire plus détaillé à chaque groupe-classe concerné avec toute l'information concernant les jours de présence à l'école et la façon de se brancher pour suivre les cours à partir de la maison.

En conclusion, je suis très conscient que ces mesures sont plus contraignantes pour la vie quotidienne des élèves. Nous vous rassurons que l'équipe-école fera tout son possible pour que leur milieu de vie demeure le plus stimulant et positif possible.

Nous vous remercions sincèrement de votre collaboration.

David Bowles
Directeur général